



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 8 FÉVRIER 2018**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-huit, le 8 février 2018 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 2 février 2018, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	31	3	1

**Secrétaire de séance : Frédéric DUPIN**

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2017,
- Présentation du nouveau programme de renouvellement urbain.

N°	Libellé	Rapporteur
10	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
11	Direction Générale – Chambre régionale des comptes – Suivi des recommandations	Le Maire
12	Direction Générale – Demande de subvention FIPD 2018 – Extension du système de vidéo protection	Le Maire
13	Direction Générale – Dotation de soutien à l'investissement public local – Travaux d'accessibilité (opérations 2018)	Le Maire
14	Marchés publics – Groupement de commandes permanent entre la Ville, le centre communal d'action sociale, la caisse des écoles et la Communauté de communes – Avenant n° 3 à la convention « cadre » constitutive du groupement	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
15	Urbanisme – Acquisition à l’euro des parcelles cédées par la Société Aiguillon Résidence cadastrées section CT n° 364 et 372 quartier de Tunnel Château	Franck MICHOUX
16	Urbanisme – Classement dans le domaine public communal de parcelles rétrocédées chemin du Perdrier, rue André Gide et rue Albert Schweitzer	Franck MICHOUX
17	Urbanisme – Classement dans le domaine public communal d’une parcelle acquise pour alignement rue de l’Abricot	Franck MICHOUX
18	Urbanisme – Convention avec ENEDIS – Installation d’un poste de transformation 72 route de Puits Berceau	Franck MICHOUX
19	Urbanisme – Convention avec ENEDIS – Passage de câbles souterrains 41 Jules Louis Breton	Franck MICHOUX
20	Infrastructures – Autoroute A71 convention de gestion des rétablissements de voiries communales entre Cofiroute et la ville de Vierzon	Franck MICHOUX
21	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – Fixation des tarifs des travaux adduction eau potable (AEP) – Année 2018	Jill GAUCHER
22	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement – Paiement des frais d’établissement des branchements aux réseaux d’assainissement – Tarifs des travaux eaux usées (EU) – Année 2018	Jill GAUCHER
23	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – Fixations des frais et des pénalités pour l’année 2018	Jill GAUCHER
24	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement collectif des eaux usées – Fixations des frais et des pénalités pour l’année 2018	Jill GAUCHER
25	Centre technique municipal – Réseau d’éclairage public – Convention de servitude d’éclairage au profit de la Ville pour ancrage et support sur propriété privée avec les propriétaires des immeubles concernés rue de la Société Française	Jill GAUCHER
26	<del>Culture – Convention de résidence « auteur associé »</del> (Retiré sur table)	Frédéric COUTURIER
26	Sports – Course cycliste Paris-Nice 2018 – Arrivée de la deuxième étape	Fabien BERNAGOUT
27	Sports – Course cycliste Paris-Nice 2018 – Demande de fonds de concours à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry	Fabien BERNAGOUT
28	Associations – Attribution d’une subvention de fonctionnement à diverses associations*	Solange MION
29	Sports – Course cycliste Paris-Nice 2018 – Arrivée de la deuxième étape – Contrat de parrainage entre la Ville et la Société Véolia eau (délibération remise sur table)	Fabien BERNAGOUT

N°	Libellé	Rapporteur
30	Sports – Course cycliste Paris-Nice 2018 – Arrivée de la deuxième étape – Contrat de parrainage entre la Ville et la Société Véolia propreté (délibération remise sur table)	Fabien BERNAGOUT

## Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2017

### ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

## 18/10 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur un don d'un violon, demandes de subventions auprès du Conseil régional du Centre-Val de Loire, d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Cher, la réalisation d'un contrat de Prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, d'une acquisition d'un terrain, d'une mise à disposition de locaux du Centre Hospitalier George Sand, de conventions de prêts, d'une acceptation des indemnités perçues ou à percevoir et divers marchés.

## 18/11 DIRECTION GÉNÉRALE – CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – SUIVI DES RECOMMANDATIONS

### Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de prendre acte du suivi des recommandations de la Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire.

## 18/12 DIRECTION GÉNÉRALE – DEMANDE DE SUBVENTION FIPD 2018 – EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION

### Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'arrêter le plan de financement de l'opération,
- de solliciter une subvention au titre du FIPD 2018 pour l'extension du système de vidéo protection,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

4 abstentions : Mme FERRAS, Mme MILLÉRIOUX, Mme MONTIGNY, Mme OLLIVIER.

1 voix contre : M. MERLE.

1 absent : M. COUTURIER.

**18/13 DIRECTION GÉNÉRALE – DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL – TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ (OPÉRATIONS 2018)**

**Le Maire**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'arrêter les montants des opérations d'accessibilité pour 2018 à 380 430 € HT,
- de solliciter cette dotation, au taux maximum de 80 %, pour les opérations programmées en 2018, soit 304 344 €.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**18/14 MARCHÉS PUBLICS – GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA VILLE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, LA CAISSE DES ÉCOLES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – AVENANT N°3 À LA CONVENTION « CADRE » CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT**

**Le Maire**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n° 3 à la convention constitutive cadre du groupement de commandes,
- d'autoriser le Maire à signer ledit avenant et les actes y afférents.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**18/15 URBANISME – ACQUISITION À L'EURO DES PARCELLES CÉDÉES PAR LA SOCIÉTÉ AIGUILLON RÉSIDENCE CADASTRÉES SECTION CT N°364 ET 372 QUARTIER DE TUNNEL CHÂTEAU**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de procéder à l'achat à l'euro symbolique des parcelles cédées par la société Aiguillon Résidence, cadastrées section CT n°364 de 1 100 m<sup>2</sup> et CT n°372 de 382 m<sup>2</sup>,
- d'autoriser l'Adjoint au Maire délégué à représenter la Commune et signer l'acte d'acquisition à intervenir et les actes afférents,
- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

## **18/16 URBANISME – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE PARCELLES RÉTROCÉDÉES CHEMIN DU PERDRIER, RUE ANDRÉ GIDE ET RUE ALBERT SCHWEITZER**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées communales non bâties réservées aux voiries dénommées «rue André Gide», « rue Albert Schweitzer » et « Chemin du Perdrier » cadastrées section BL n° 306, 334, 351 et 355 et section BM n° 525, 529, 544 et 546,
- d'approuver le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteignant, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- d'approuver la publication et l'enregistrement de la présente délibération par le Service de Publicité Foncière de Bourges.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

## **18/17 URBANISME – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARCELLE ACQUISE POUR ALIGNEMENT RUE DE L'ABRICOT**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal de la parcelle privée communale non bâtie réservée à la voirie dénommée « rue de l'Abricot », cadastrée section DL n° 249,
- d'approuver le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteignant, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,
- d'approuver la publication et l'enregistrement de la présente délibération auprès du Service de Publicité Foncière de Bourges.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/18 URBANISME – CONVENTION AVEC ENEDIS – INSTALLATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION 72 ROUTE DE PUITS BERTEAU**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à installer un poste de transformation et tous ses accessoires, sur la parcelle communale cadastrée section CY n° 186, sise 72 route de Puits Berateau, à Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages.

#### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/19 URBANISME – CONVENTION AVEC ENEDIS – PASSAGE DE CÂBLES SOUTERRAINS 41 JULES LOUIS BRETON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à procéder à la pose de 5 canalisations souterraines, et tous leurs accessoires, sur la parcelle communale cadastrée section CE n° 213, rue Jules Louis BRETON,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et de leurs accessoires, et en précisant les conditions, moyennant une indemnité forfaitaire et globale de vingt trois euros et quarante centimes,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction sous fonction 822, article 7788.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/20 INFRASTRUCTURES – AUTOROUTE A71 CONVENTION DE GESTION DE RÉTABLISSEMENTS DE VOIRIES COMMUNALES ENTRE COFIROUTE ET LA VILLE DE VIERZON**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de gestion des rétablissements de voiries communales entre COFIROUTE et la VILLE DE VIERZON,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/21 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – FIXATION DES TARIFS DES TRAVAUX ADDUCTION EAU POTABLE (AEP) – ANNÉE 2018**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 17/32 du 09 février 2017 fixant les tarifs des travaux d'adduction d'eau potable à compter de l'année 2017,
- d'autoriser l'élaboration des devis de branchements à l'unité (diffus) au réseau de l'eau potable et du raccordement des canalisations nouvelles sur les canalisations existantes, selon le bordereau de prix à compter de l'année 2018.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/22 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – PAIEMENT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT DES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT – TARIFS DES TRAVAUX EAUX USÉES (EU) – ANNÉE 2018**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 17/33 du 09 février 2017 fixant les tarifs des travaux d'eaux usées à compter de l'année 2017,
- d'autoriser l'élaboration des devis de branchements à l'unité (diffus) au réseau d'assainissement des eaux usées, selon le bordereau de prix à compter de l'année 2018.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/23 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – FIXATIONS DES FRAIS ET DES PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2018**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 17/34 du 09 février 2017 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2017,
- de fixer les montants des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2018.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/24 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – FIXATIONS DES FRAIS ET DES PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2018**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n° 17/35 du 09 février 2017 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2017,
- de fixer les montants des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2018.

### **ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

### **18/25 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL – RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – CONVENTION DE SERVITUDE D'ÉCLAIRAGE AU PROFIT DE LA VILLE POUR ANCRAGE ET SUPPORT SUR PROPRIÉTÉ PRIVÉE AVEC LES PROPRIÉTAIRES DES IMMEUBLES CONCERNÉS RUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE**

**Rapporteur : Jill GAUCHER**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de servitude d'ancrage avec les propriétaires concernés au profit de la ville de Vierzon visant à reconnaître l'existence des ancrages et des supports des motifs d'illuminations ainsi que des câbles électriques s'y rattachant sur la façade des immeubles et à définir les conditions de leur entretien, réfection ou suppression,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention passée entre la Ville et ces propriétaires pour toute la durée de l'exploitation de l'ouvrage.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**~~18/26 CULTURE – CONVENTION DE RÉSIDENCE « AUTEUR ASSOCIÉ »~~ (RETIRÉ SUR TABLE)**

**18/26 SPORTS – COURSE CYCLISTE PARIS-NICE 2018 – ARRIVÉE DE LA DEUXIÈME ÉTAPE**

**Rapporteur : Fabien BERNAGOUT**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget 2018, article 6238, sous-fonction 415.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**18/27 SPORTS – COURSE CYCLISTE PARIS-NICE 2018 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY**

**Rapporteur : Fabien BERNAGOUT**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry, l'attribution d'un fonds de concours de 10 000 euros TTC relatif à l'accueil de la deuxième étape de la course cycliste PARIS-NICE,
- d'imputer les recettes au budget 2018, article 7478, sous-fonction 415.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**18/28 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS**

**Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 1 268 € sur les crédits ouverts au budget 2018, article 6574.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**18/29 SPORTS – COURSE CYCLISTE PARIS-NICE 2018 – ARRIVÉE DE LA DEUXIÈME ÉTAPE – CONTRAT DE PARRAINAGE AVEC LA SOCIÉTÉ VÉOLIA EAU**

**Rapporteur : Fabien BERNAGOUT**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de parrainage, ci-annexé, à passer entre la ville de Vierzon et la Société

Véolia eau pour le versement de la somme de 2 000 €,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit contrat et les actes afférents,
- d'imputer la recette au budget principal article 7478.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

**18/30 SPORTS – COURSE CYCLISTE PARIS-NICE 2018 – ARRIVÉE DE LA DEUXIÈME ÉTAPE – CONTRAT DE PARRAINAGE AVEC LA SOCIÉTÉ VÉOLIA PROPRIÉTÉ**

**Rapporteur : Fabien BERNAGOUT**

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le contrat de parrainage, ci-annexé, à passer entre la ville de Vierzon et la Société Véolia propriété pour le versement de la somme de 2 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit contrat et les actes afférents,
- d'imputer la recette au budget principal article 7478.

**ADOPTÉ PAR :**

31 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, Mme RUIVO, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, M. CRINI, M. DUMON, Mme MION, Mme MONTIGNY, M. DUGUET, M. LÉCHELON, M. TRIPEAU, Mme CHAPPUIS, M. DUPIN, Mme MILLÉRIOUX, Mme FERRAS, Mme OLLIVIER, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MERLE, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, M. BOURDIN, Mme BICHLER, Mme RAIMBAULT.

3 voix Pour par mandat : M. SANDRIER (donne pouvoir à M. SANSU), Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

Fait à VIERZON, le 9 février 2018

Le Maire,



Nicolas SANSU